



Pour une Gauche Alternative

la feuille du Réseau Coopératif de Gauche Alternative

16 avril 2026 – N°16

L'édito

Unité de la gauche, année zéro ?

En 2024 la gauche avait réussi, avec le Nouveau Front Populaire, à se rassembler pour faire reculer la menace néofasciste et commencer à proposer des alternatives sociales, écologiques et démocratiques : le NFP s'était immédiatement élargi à bon nombre d'associations, syndicats, réseaux et collectifs citoyens.

Aujourd'hui, au sortir des Municipales, la gauche paraît profondément divisée avec un risque de défaites, face à la menace néo-fasciste, en particulier à la Présidentielle.

Les divisions durant la campagne des Municipales ont éloigné la perspective de l'unité et lorsque cette dernière s'est avérée nécessaire au second tour pour battre la droite et le néofascisme, elle s'est parfois réalisée dans de telles conditions qu'elle est apparue comme un tripatouillage politicien de circonstance.

Au sein du Parti Socialiste, les désaccords se focalisent sur l'unité avec La France Insoumise mais en réalité ce sont la stratégie de ce parti et son programme qui sont en question : les sociaux-libéraux (Hollande) et les partisan·es d'une « maison commune de la gauche républicaine et écologiste » cherchent surtout des alliances au centre-droit. Iels sont aidé·es en cela par Place Publique qui a préféré dans les 9 listes qu'elle menait au 2nd tour, en refusant l'unité à gauche, échouer dans 8 cas et offrir ainsi des municipalités à la droite.

Les divisions internes au PS et le mauvais score des Écologistes rendent pour l'instant problématique et improbable à ce jour la tenue d'une primaire à gauche, préparée par ailleurs au sommet de façon cartellisée sans aucune dynamique et structuration à la base.

Des listes portées par LFI, seule ou en alliance avec le NPA-A, des écolos de gauche, parfois le PCF (à contre-courant de l'orientation de Fabien Roussel), des collectifs militants locaux, ont eu un certain succès. Cela a permis aux jeunes, aux populations des quartiers populaires – notamment les populations racisées/héritières de l'immigration post-coloniale – de sortir de l'invisibilité dans laquelle la politique institutionnelle veut les enfermer. D'où la rage et la haine raciste qui ont déferlé sur ces candidat·es durant la campagne et qui se poursuivent encore.

Ce réel ancrage local diversifié viendra-t-il appuyer ou contredire l'orientation de la direction de LFI, moins radicale qu'on ne le dit sur le plan programmatique, complaisante avec le « campisme » sur le plan international et parfois substitutiste aux mouvements sociaux et sociétaux ?

De nombreuses listes citoyennes, enfin, ont confirmé une autre approche de la politique, avec parfois de bons résultats à la clé.

A l'inverse, dans le monde rural où la gauche, toutes tendances confondues, est très peu présente, les idées de l'extrême droite croissent sous l'œil bienveillant d'une droite de plus en plus décomplexée.

Les « gauches irréconciliables » n'existent que dans la tête des diviseurs·ses. C'est par le bas qu'il est possible de construire un front unique antifasciste et une unité populaire indispensables portant des propositions capables de changer réellement la vie. La gauche alternative, c'est-à-dire anticapitaliste et autogestionnaire, écologiste et féministe, antiraciste, internationaliste et altermondialiste, se mobilise pour la réussite de ces objectifs.



Qui sommes-nous ?

Nous proposons à toutes celles et ceux qui le souhaitent, de créer un réseau coopératif de gauche alternative, d'ouvrir un espace de réflexion et d'action ancré dans les mobilisations et les initiatives « d'utopie concrète » : vivre, travailler, accueillir, agir autrement. Ce réseau est ouvert à tous·tes. Chacun·e y a sa place quels que soient ses engagements militants ou pas.

Unitaires, participons à la construction d'une alternative de gauche ancrée à la base dans des collectifs locaux du NFP.

Révolutionnaires, faisons émerger, avec d'autres, un mouvement politique de gauche alternative, anticapitaliste et autogestionnaire, écologiste et féministe, anti-raciste et anti-validiste, internationaliste et altermondialiste.

pour nous contacter : ensemblegauchealternative@proton.me

De la guerre et de la paix

Ce début de 21ème siècle voit se multiplier des conflits de haute intensité impliquant directement des puissances impérialistes. Il s'agit bien sûr de l'agression de la Russie de Poutine contre l'Ukraine et du déclenchement de la guerre israélo-étatsunienne contre l'Iran – guerre dont on ne mesure pas encore les conséquences économiques et géopolitiques à long terme mais dont on voit déjà les destructions qu'elle provoque dans le golfe persique et au Liban. On peut y ajouter la guerre génocidaire menée par l'État d'Israël à Gaza après le 7 octobre 2023. N'oublions pas non plus l'invasion de l'Irak en 2003 par la coalition dirigée par les USA et le chaos qui s'en est suivi au motif de « remodeler »



le Moyen Orient. Les interventions militaires au Sahel de la France – championne du commerce des armes et qui entretient toujours des bases militaires en Afrique et au Proche Orient – ont participé de la même logique impériale.

Ce climat de guerre induit une anxiété croissante dans la société, une sidération de masse qui tétanise les populations. Face aux menaces qui s'accumulent, les questions de défense sont des choses trop sérieuses pour les laisser aux

maines d'un petit cercle de « décideurs ». Les forces progressistes, en particulier en France, ont trop longtemps négligé la nécessité d'une réflexion critique sur les questions militaires. Les grosses formations de gauche se sont ralliées à la dissuasion nucléaire, sans véritable débat en leur sein ni dans la société. Devant les situations de chaos qui se développent, devant la hausse des budgets militaires, devant les risques de militarisation croissante elles sont divisées entre alignement sur le narratif occidental et invocation d'un pacifisme trop souvent désincarné. La gauche radicale et alternative – y compris nous-mêmes – n'échappe pas à la critique.

C'est ce qui amène notre Réseau à entamer, à sa mesure, un début de réflexion. Une première rencontre en visio a eu lieu. Cette première approche a permis de poser quelques grands thèmes à approfondir : De quel type de défense avons-nous besoin ? Défense du territoire ou stratégie de « projection » ? Quels investissements militaires sont acceptables ? Porte-avions ou pas, sous-marins nucléaires ou pas ? L'arme nucléaire, tigre de papier à mettre aux orties ? Quelle place pour une défense populaire non violente ? Quels droits démocratiques au sein de l'armée ? Quelles leçons tirer des conflits récents (Ukraine, Golfe persique) ? Comment s'appuyer sur le droit international dans les mobilisations pacifistes ? On le voit, le chantier est immense.

Vive la Kanaky libre et indépendante !

Depuis le rejet par les député-es, le 2 avril, du projet de réforme constitutionnelle, la Kanaky est plongée de nouveau dans l'incertitude. Le gouvernement tente de mettre d'accord les forces politiques indépendantistes, autonomistes et loyalistes elles-mêmes fragmentées. Une partie de la population, principalement kanak, s'enfonce dans la pauvreté, des squats se multiplient dans l'agglomération du Grand Nouméa, l'industrie du nickel (source du quart des emplois) est en crise durable, le tourisme est affecté ...

Le nœud du problème est la question de l'ouverture du corps électoral spécial qui est gelé depuis l'accord de Nouméa de 1998. Pour les indépendantistes c'est à l'étape actuelle Non. Il ne s'agit pas de nier le principe du suffrage universel. Les droits des Calédonien-nes installé-es avant 1998 et leurs descendant-es ne sont pas remis en cause et le droit du sol s'appliquerait (les personnes nées sur le territoire accédant automatiquement à la citoyenneté). Mais tant que le peuple colonisé n'aura pas droit à l'autodétermination, pas question de laisser dégrader les rapports de force et par conséquent pérenniser la colonisation. C'est une question de réparation d'une injustice et d'un crime (depuis 1853) mais aussi de droit international.

La Kanaky est en effet inscrite sur la liste onusienne des pays non-autonomes à décoloniser et la France définie comme puissance administrante. Pourtant, suite au référendum de 2021 boycotté par la grande majorité du peuple kanak, Emmanuel Macron a annoncé en 2023 une révision constitutionnelle inscrivant le territoire « dans la République ». Puis le projet de dégel du corps électoral de 2024 a mis le feu aux poudres.

Le seul moyen de sortir de l'impasse est que le peuple kanak accède à la pleine souveraineté. Celle-ci est incompatible avec l'établissement d'un « État calédonien » dans la République, privé des principaux pouvoirs régaliens et dont seul-es les résident-es français-es pourraient acquérir la nationalité. L'idée proche d'un « État associé » reste également dans sa conception un projet néocolonial. Pour son principal défenseur, Manuel Valls, cette formule permet à la « Nouvelle-Calédonie » de « [devenir] souveraine, mais la France la protège aussi et protège ... ses propres intérêts par rapport au principal prédateur du Pacifique, qui est la Chine ». Ou comme il dit dans le même entretien (Outre-Mer la Première, le 7 avril) : « ... la souveraineté pour la Nouvelle-Calédonie, qui demande à la France d'assurer ses quatre compétences régaliennes dans un partenariat acté par les uns et les autres. »

Non à l'impérialisme français dans le Pacifique, l'Océan indien et les Caraïbes, autodétermination des peuples !



Alsace : une brèche dans la technocratie jacobine

L'Assemblée nationale a adopté mercredi 8 avril en première lecture une version remaniée de la proposition de loi visant à sortir l'Alsace de la région Grand Est, sans certitude à ce stade sur l'avenir du texte puisqu'il faut que le Sénat inscrive cette proposition de loi à son agenda.

Le texte ambitionne de faire de l'actuelle collectivité européenne d'Alsace – issue de la fusion des conseils départementaux des Bas-Rhin et Haut-Rhin – une collectivité territoriale à statut particulier, exerçant les compétences départementales et régionales. L'entrée en vigueur serait reportée aux prochaines élections régionales, en mars 2028.



Il faut tout de même rappeler ici que la décision de créer les « grandes régions » a été prise par F. Hollande en dépit de la géographie, de l'histoire et des principes démocratiques élémentaires puisqu'elle n'était pas annoncée pendant la campagne présidentielle de 2012 et qu'elle s'est faite sans aucune consultation citoyenne.

Cette décision et ce « charcutage » dessinant les nouvelles régions sont le résultat d'une gestion purement centraliste et jacobine qui tourne le dos aux besoins des régions et aux aspirations démocratiques des populations. L'Alsace avait été dans ce cadre, dissoute dans le Grand Est avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. La création de la Collectivité européenne d'Alsace en 2021, par fusion du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avait constitué un premier correctif, sans toutefois rétablir une région Alsace de plein exercice, puisque le territoire restait inclus dans le Grand Est. Dès 2015, la création de cette

« région du Grand Est » avait été contestée en Alsace et 10 ans après, 80% des Alsaciens·nes restent en faveur de la sortie du Grand Est et pour la création d'une Collectivité Alsace à statut particulier. (Sondage IFOP août 2025).

On ne peut continuer à ignorer les souhaits et les revendications économiques, sociales, politiques, linguistiques et culturelles des populations et des régions que ce soit en Alsace, en Corse, en Bretagne, au Pays basque, en Occitanie. Au-delà de l'Alsace c'est toute une architecture territoriale qu'il faut repenser et mettre en place pour que le pouvoir des citoyens·ennes puisse s'exercer directement sur les affaires qui les concernent, directement dans leurs territoires : santé, logement, emploi...

La démocratie ne se décrète pas depuis Paris : elle se construit avec les territoires et leurs habitants.

Pour nous cela suppose d'en finir avec la constitution de la Vème République.

L'agression impérialiste israélo-étasunienne contre l'Iran

C'est le 28 février – alors que des négociations étaient en cours sur la question du nucléaire entre l'Iran et les États-Unis – qu'a commencé l'agression israélo-étasunienne. Certes, le ciel était lourd de nuées menaçantes depuis des mois. Mais il n'est pas courant que l'on attaque un pays avec lequel on est en négociation... Et pourtant, ils l'ont fait ! Malgré des intérêts divergents, bien que complémentaires ; Israël est sur une logique de destruction de l'État iranien pour dominer complètement le Moyen-Orient alors que les États Unis cherchent à contrôler les ressources pétrolières et gazières de l'Iran dans un but de contrôle de l'économie mondiale.

Les spéculations sur les responsabilités respectives des deux agresseurs dans le déclenchement de la guerre le 28 février sont allées bon train... jusqu'à la publication, le 6 avril, d'un article du New York Times montrant clairement l'influence de Netanyahu sur Trump : le 11 février, Netanyahu était venu présenter son plan de guerre à Trump ; il a insisté sur 3 points : la possibilité de détruire rapidement l'arsenal balistique iranien, un régime tant affaibli qu'il en deviendrait incapable de bloquer le détroit d'Ormuz, et enfin, une faible probabilité de voir l'Iran frapper les intérêts étasuniens. Il a aussi soulevé le renversement possible du régime islamique par la rue et son remplacement par le fils du Shah. "Ça me paraît bien", a dit Trump. Le 27 février, il a donné son accord à Netanyahu.



On sait ce qu'il est advenu du mirifique projet israélien, un foirage complet : certes, le Guide de la révolution a été assassiné dès le premier jour de l'agression, mais il a été remplacé par son fils qui était son principal conseiller ! Le même jour, l'école de filles de Minab (sud du pays) a été bombardée : au moins 175 morts dont 159 fillettes, « une erreur de ciblage » selon l'armée étasunienne... Puis, Israël a agressé le Liban : 2000 morts et un million de déplacés en un mois.

Le 7 avril, l'Iran et les EU ont passé un accord de cessez-le-feu pour une durée de 15 jours, mais Israël poursuit son agression contre le Liban. Le cessez-le-feu était assorti d'une condition, l'ouverture d'une négociation irano-étasunienne. Les EU ont proposé un plan en 15 points, immédiatement réfuté par les Iraniens qui ont proposé un contre-plan en 10 points que les EU ont accepté. Il s'agit là d'une incontestable victoire diplomatique iranienne et qui montre que le régime iranien a été, de fait, renforcé par l'agression israélo-étasunienne, ce qui est dramatique pour les démocrates iraniens. Les négociations ont eu lieu le 11 avril, sans résultat positif, ce qui n'est pas une surprise, mais, c'est la première fois qu'il y a eu une négociation irano-étasunienne de haut niveau en tête à tête depuis 1979 et les contacts continuent entre les deux pays, notamment sur la question du nucléaire iranien.

Mobilisations européennes et françaises pour la Palestine

Depuis 2008, des flottilles citoyennes autour de la FFC (Freedom Flotilla Coalition) ont tenté de briser le blocus illégal de Gaza et d'exiger le droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien.

Depuis le début du génocide, la coalition a décidé de réactiver cette campagne au départ de Marseille dans la mesure où la France est de facto complice du génocide.

Avant son départ, la flottille a reçu des menaces du fait de la guerre impérialiste contre l'Iran et le Liban ; Israël, arguant que tenter de briser un blocus en temps de guerre est particulièrement dangereux, pourrait aller, cette fois-ci, jusqu'à emprisonner les participant.es à vie, les faire disparaître, voire les tuer !

Le départ s'est fait comme prévu le 4 avril de l'Estaque en direction de l'Italie ; les participant.es décideront de continuer ou pas en fonction de l'actualité.

Mais c'est déjà une victoire populaire. Concrètement, pour préparer ce départ, l'organisation s'est faite **de manière non hiérarchique, autonome**, sous forme de collectifs, sans attendre l'autorisation des pouvoirs publics et avec la participation de habitant.es de l'Estaque et le soutien de partis politiques, de syndicats et d'associations de la société civile du mouvement de solidarité avec la Palestine. Depuis six mois, avec des investissements financiers différents, il a été possible de préparer une flottille de 20 bateaux : équipages, nécessaire à la mission, aides pour Gaza... Et ceci grâce à des gens compétents,



militants, bénévoles, désireux de ne pas se laisser voler leur monde par des fascistes qui essaient de le prendre.

Outre les manifestations « physiques » (flottille, rassemblements, meeting de soutien...), les déclarations et communiqués, l'interpellation de nos élus, les actions de boycott... une autre forme d'action n'est pas à négliger : les **initiatives citoyennes** qui sont possibles aussi bien auprès du parlement français que de l'UE.

Ainsi, la scandaleuse proposition de loi Yadan (PPL 575) a fait l'objet d'une pétition "Non à la loi Yadan", rédigée le 18 février par un de nos concitoyens et qui a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Pour être examinée par l'AN, toute pétition doit recueillir, a minima, 500 000 signatures vérifiées. Or à ce jour (14-04-2026), plus de 700 000 personnes ont signé.

Par ailleurs, une initiative citoyenne européenne a été lancée le 14 janvier 2026 appelant la Commission à présenter au Conseil une **proposition de suspension totale de l'accord d'association UE-Israël**. Un million de personnes ont signé cette ICE, soit le minimum requis par les instances de l'UE pour qu'elle soit prise en compte.

Ce sont deux beaux succès, obtenus grâce au travail des associations de soutien au peuple palestinien, bien relayées par des ONG généralistes comme Amnesty, la LDH... Continuons : **plus les signatures seront nombreuses, plus nous aurons des chances d'être entendu.es.**

Dernière minute : la Commission des Lois de l'Assemblée nationale a décidé de classer sans suite la pétition contre le projet de loi Yadan, il n'y aura donc pas de débat sur cette pétition ! Quel mépris pour les 700 000 citoyen.nes français.es qui l'ont signée.

17 avril : journée internationale des prisonnier.es politiques palestinien.nes

Le 17 avril arrive dans le contexte de la publication le 23 mars 2026 du rapport (1) de Francesca Albanese sur la torture de la population palestinienne pratiquée par Israël.

Ce rapport dénonce l'usage systématique et généralisé de la torture des Palestiniens par Israël. En prison, ils et elles subissent régulièrement des viols collectifs par pénétration pénienne ou avec des objets, des barres de fer, des couteaux, des bâtons. Et pendant ces viols ou agressions sexuelles, ils et elles sont parfois battu.es, ont les yeux bandés, sont filmé.es ce qui les humilie et contribue à l'atteinte à leur dignité (2).

La torture, « devenue de facto une politique d'État » est utilisée dans un cadre de continuum du génocide à Gaza.

Le 17 avril arrive aussi dans un contexte où, le 30 mars, le parlement israélien a adopté une loi instaurant la peine de mort par pendaison pour les Palestiniens accusés dans le cadre d'actions « terroristes », loi qui ne s'applique qu'aux Palestiniens, même ceux habitant Israël.

Dans un système d'apartheid où les arrestations sont arbitraires, où les Palestiniens sont privé.es d'un procès équitable, Israël se donne de fait carte blanche pour les exécuter sans aucune retenue.

Et que dire du nombre effarant des détenu.es.

Avant le 7 octobre 2023, 4 900 prisonnier.es politiques palestinien.nes étaient incarcéré.es. La société des prisonnier.es politiques palestinien.nes déclare que leur nombre est de plus de 9 500 début

mars 2026, dont 79 femmes et plus de 350 enfants en violation de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

De plus, 3 442 personnes sont placées en détention administrative. A ce chiffre, il faut ajouter les 1249 déclaré.es « combattants illégaux » de la bande de Gaza, qui sont inclus.es dans cette dernière catégorie, leur refusant ainsi le statut de prisonniers de guerre, en totale violation du droit international, comme pour le cas du docteur Hossam Abu Safiya.

Depuis le 7 octobre, les prisons israéliennes sont devenues des lieux d'extermination ayant entraîné la mort de plus d'une centaine de prisonniers, et la disparition forcée de dizaines de Gazaouis dont les corps sont toujours retenus.



Le but d'Israël est de briser la volonté de résistance du peuple palestinien.

**Libération de tous les prisonnier.es politiques palestinien.es
Sanctions pour Israël**

(1)- A/HRC/61/71: Torture and genocide - Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967 - Advance edited version OHCHR

(2) https://www.btselem.org/publications/202601_living_hell